**DEMANDE D’AUTORISATION**

*IMPLANTATION D’UNE PLANTE GRIMPANTE EN FACADE*

(compléter et renvoyer à : vegetalisons@brucity.be)

|  |
| --- |
| 1) Nom, Prénom (demandeur) :  Tel : ………………………………………. Email : ……………………………………………………………………………………. |
| 2) Statut : propriétaire – locataire (biffer la mention inutile) |
| 3) Si le demandeur est locataire, l’accord du propriétaire est requis :    Nom, Prénom (propriétaire) :    Signature : |
| 4) Adresse du bien :  (+ une photo de la façade à annexer) |
| 5) Choix de la plante grimpante (cf. liste en annexe) : 1er choix :   2e choix :   3e choix : |

J’ai pris note que :

1. le trou de plantation aura une superficie maximale de 30 cm x 60 cm et sera disposé parallèlement à la façade ;
2. le pied du végétal sera planté à 60 cm minimum de la ligne mitoyenne ;
3. un passage libre de tout obstacle de 1,50 m minimum devra être garanti entre la fosse et la bordure de la voirie ;
4. l’entretien me revient totalement, tuteurage (taille si nécessaire, arrosage, nettoyage de la fosse, etc.)
5. je serai entièrement responsable de tous les dégâts et dommages générés à la suite des travaux de création de la fosse ou consécutivement à la croissance de la plante.

Date :

Signature :